



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOZERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPECIAL N° 12 /2012

Avis de concours hôpital de Marvejols
Délégation de signature services pénitentiaires de Toulouse

ANNÉE : 2012

**DIFFUSE LE
4 avril 2012**

SOMMAIRE

Prefecture de la Lozere

SECRETARIAT GENERAL

Avis - AVIS portant recrutement par concours sur titres externe pour l'accès au corps des cadres de santé - hôpital de MARVEJOLS	1
Décision - Décision n ° 41/2011 signée par le directeur interrégional des services pénitentiaires de Toulouse le 29 septembre 2011, donnant délégation de signature à M. Daniel KLECHA, directeur des services pénitentiaires à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse	3

**AVIS PORTANT RECRUTEMENT PAR CONCOURS SUR TITRES EXTERNE POUR
L'ACCES AU CORPS DES CADRES DE SANTE**

Un recrutement par concours sur titres externe est ouvert au Centre Hospitalier de Marvejols en vue de pourvoir :

- 1 poste de Cadre de Santé

Base juridique régissant le corps des Cadres de Santé :

Décret n°2001.1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière.

Fonctions :

Les cadres de santé exercent selon leur qualification des fonctions

- d'infirmier cadre de santé, d'infirmier de bloc opératoire cadre de santé, d'infirmier anesthésiste cadre de santé, de puéricultrice cadre de santé pour la filière infirmière,
- de pédicure-podologue cadre de santé, de masseur kinésithérapeute cadre de santé, d'ergothérapeute cadre de santé, de masseur-kinésithérapeute cadre de santé, d'ergothérapeute cadre de santé, de psychomotricien cadre de santé, d'orthophoniste cadre de santé, d'orthoptiste cadre de santé, de diététicien cadre de santé pour la filière de rééducation,
- de préparateur en pharmacie hospitalière cadre de santé, de technicien de laboratoire cadre de santé, de manipulateur de radiologie cadre de santé pour la filière médico-technique.

Les fonctions du cadre de santé consistent à :

- encadrer des équipes dans les unités fonctionnelles, services, départements ou fédérations d'établissements,
- remplir des missions communes à plusieurs services ou de chargé de projet au sein de l'établissement,
- exercer des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-technique. Dans ce cas ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation des élèves et étudiants. Ils prennent part le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts et écoles.

Conditions pour être candidat à l'inscription sur la liste d'aptitude

- Etre titulaire des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans le corps des personnels infirmiers, du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent, et ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celles des agents appartenant au corps précité pendant au moins 5 ans à temps plein ou équivalent temps plein.

Les candidatures doivent être adressées ou déposées dans un délai de un mois à compter de la publication du présent avis au recueil des actes administratifs et de l'affichage dans l'établissement soit **avant le 31 Mai 2012**, à :

**Monsieur Le Directeur
Centre Hospitalier de Marvejols
Chemin Jean Fontugne
48100 Marvejols**

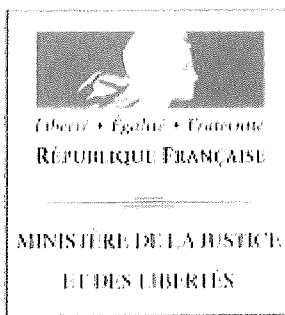
Pièces constitutives du dossier de candidature :

- une lettre de candidature,
- un Curriculum Vitae détaillé en incluant les formations suivies, les emplois occupés en précisant la durée,
- copie des diplômes ou titres requis.

A Marvejols, le 26 Mars 2012


Le Directeur par Intérim,
(Lozère)

Pierre NOGRETTE.



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE TOULOUSE

DECISION N° 412011

Signée par Directeur Interrégional des services pénitentiaires de Toulouse le 29 septembre 2011.
Portant délégation de signature à la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse.

Délégation est donnée à

- Monsieur Daniel KLECHA, directeur des services pénitentiaires, placé à la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de TOULOUSE
- Durant ses fonctions d'intérim de chef d'établissement ou d'adjoint pour l'ensemble des établissements relevant de la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse (Albi, Béziers Cahors, Carcassonne, Foix, Mende, Montauban, Rodez, Saint-Sulpice, Tarbes, Lavaur, Lannemezan, Muret, Nîmes, Perpignan, Seysses, Villeneuve les Maguelone).
- d'effectuer, dans les établissements les actes de gestion suivants :

Actes de gestion administrative

- du personnel

Gestion administrative, disciplinaire des personnels.

- budgétaire et financier

Engagement des recettes et des dépenses budgétaires des centres de coût, ainsi que des comptes de commerce 912 afférent dans les limites ouvertes dans les établissements concernés

Cette délégation est valable pour la durée d'affectation à la direction interrégionale de Toulouse en qualité de directeur placé.

Le directeur interrégional.